



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

Ajaccio, le 10 mars 2019

**COMMUNIQUE à l'attention des maires des communes
du département de la Corse-du-Sud**

Météo-France a édité un bulletin de vigilance jaune «situation météorologique à surveiller» pour le paramètre vent fort concernant le département de la Corse-du-Sud, débutant le lundi 11 mars 2019 à 12h00 jusqu'à 21h00.

**Situation météorologique à surveiller vent fort
du lundi 11 mars 2019 de 12h00 à 22h00**

Le vent d'orientation Ouest à Nord-Ouest s'installe dans la matinée et se renforce notablement dans l'après-midi de lundi 11 mars 2019 en se généralisant sur l'ensemble du département (aussi bien sur la façade occidentale que sur la façade orientale, ainsi que les reliefs).

Lors de cet épisode, les rafales pourront atteindre 100 à 120 km/h, localement 120 à 140 km/h, voire plus sur les caps occidentaux et le cap Corse.

Le vent faiblit nettement dans la nuit de lundi à mardi.

IMPORTANT



La mesure d'interdiction préfectorale en date du 04 mars 2019 interdisant l'emploi du feu reste applicable jusqu'à nouvelle décision.

Il y a lieu également d'assurer une veille de cet événement, d'anticiper l'information des populations et notamment des organisateurs d'activités ou événements en extérieur.

Il convient aussi d'apporter une attention particulière aux structures sensibles au vent (ex : tentes, chapiteaux, etc...)

Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France: composez le 05 67 22 95 00 ou consultez www.meteofrance.com